

Étude de programmation urbaine, paysagère et architecturale du centre-bourg de Chorges

Groupement Alpicité, ATM, Cyril Gins, Les Ateliers [dé]concertants

Compte-rendu
Balade inversée + atelier participatif
Mercredi 1^{er} février 2023



Hautes-Alpes
le département



BANQUE des
TERRITOIRES



Caisse
des Dépôts
GROUPE



Déroulé & objectifs

La journée a été organisée en deux temps : d'abord une balade inversée, durant laquelle les participants ont pu échangé sur leurs usages des espaces visités ; puis, un atelier participatif sous forme de débat mouvant durant lequel il s'agissait de se positionner face à des sujets portant sur le centre-bourg.

Préambule

Ce document rend compte des échanges ayant eu lieu lors de l'atelier de concertation de l'étude de programmation urbaine, paysagère et architecturale du centre-bourg de Chorges. Cette première phase du projet est celle d'une « pré-programmation vocationnelle et spatiale avec scénarios », ce qui signifie que les éléments que vous trouverez dans ce document ne sont en aucun cas des éléments de projets, mais bien des contributions de la part des personnes ayant participé à la démarche. L'étude de programmation urbaine, paysagère et architecturale constitue une véritable réflexion stratégique sur le devenir du son centre-bourg de Chorges afin de le revitaliser et d'asseoir son statut de petite ville. Cette étude crée un plan-guide qui est un outil de cohérence et d'aide à la décision en matière d'aménagement urbain : il définit la philosophie et les ambitions pour la commune, il fixe les grands principes d'organisation spatiale et urbaine et illustre ses intentions. Il propose les temporalités des différents secteurs à aménager et il définit les grandes orientations afin de permettre à des bureaux d'études spécialisés de réaliser les différents plans techniques puis les travaux.

De plus, le cadre de concertation donné ici est celui de « l'implication » : les habitants-usagers qui le souhaitent peuvent s'impliquer à tous les stades d'élaboration du projet, ils sont invités à donner leurs avis précieux, qui permettront ensuite de conseiller et d'orienter les élus. C'est néanmoins à ces derniers, en tant que garants de l'intérêt général, qu'appartient la décision finale.

Durée de l'atelier

balade inversée - 1h30, de 16h à 17h30

atelier - 1h30, de 18h à 19h30

Nombre de participants

Balade : environ 35 habitants + élus, animateurs

Atelier : environ 25 dont 5 n'ayant pas participé à la balade

La balade inversée

Lors de la balade, les participants ont donc été invités à mettre en relief les points faibles et les points forts des espaces traversés. La forme de la balade, plutôt libre, visait à prendre le pouls des préoccupations des usagers du territoire sur les espaces concernés. Le groupe s'est déplacé dans 8 espaces publics spécifiques, et des thématiques transversales ont été abordées.



Place Bricherasio

Végétalisation

La présence de l'arbre est très appréciée, car il ramène de l'ombre et de la douceur.

Place du piéton

Les participants indiquent que le langage utilisé sur cet espace est principalement à destination de la voiture : cette place pourrait être plus agréable si elle était conçue comme un parvis de la mairie, et non comme une place coupée par la route et les barrières. De plus, les voitures arrivent ici assez vite, le dos d'âne étant placé trop tard, et l'information du panneau « 30 km/h » étant déjà oubliée.

Patrimoine

Cette place a été jadis le lieu d'arrêt et de repos des convois de chevaux, ce serait intéressant de pouvoir le rappeler de quelque manière ici. Elle porte le nom de la ville avec laquelle Chorges est jumelée, on pourrait le mettre plus en valeur. La présence du mur en pierre apporte une qualité esthétique à l'espace qui est appréciée par les participants.

Commerces, activités

Le café parisien est malheureusement toujours fermé. Si ces volets étaient ouverts, cela donnerait un aspect plus vivant et agréable à la place. On pourrait le restaurer pour en faire un espace partagé.

Place du Fort

Place de la voiture

De manière fortement unanime, l'ensemble des participants condamnent la présence trop importante de la voiture individuelle sur cette place, principalement pour des raisons esthétiques. Les participants concèdent néanmoins qu'il y ait besoin d'espaces de stationnement pour les riverains, mais ils suggèrent de l'offrir ailleurs, ou sur une toute petite partie de la place. Les participants semblent très attachés à la place, déclarant que c'est l'un des plus beaux espaces de Chorges, mais qu'il n'est pas du tout valorisé puisqu'utilisé comme parking actuellement. On ne peut par exemple pas profiter de l'atout principal de cette place, sa situation sur un point haut offrant une des plus belles vues vers le grand paysage.

Végétalisation

De même que sur la place Bricherasio, l'espace ici est, d'après les participants, trop bitumé. L'enrobé est présent partout, ce qui laisse une place trop marginale aux espaces verts, alors même que cette place eut été composée de jardins. Les habitants sont aussi en attente des bacs à compost.

Patrimoine

D'après un participant, la place est née d'un incendie de maisons qui n'ont pas été reconstruites. Elle était pavée ou composée de jardins - c'est un endroit patrimonial à préserver et dont il faut prendre soin à Chorges. Même si elle est un élément important du tour vitrine de la commune, les touristes partagent leur déception quant au peu de valorisation de cette place.

Usages

La place centrale de la commune n'est pas celle-ci, mais elle n'est pas non plus un lieu intimiste à destination uniquement des riverains : c'est un vrai espace structurant dans le réseau des espaces publics chaurigniens. Elle a accueilli des fêtes, des expositions, des tournois de pétanque, des concerts, des distributions de légumes (AMAP), et elle doit continuer à s'animer de cette manière. D'après certains participants, ce sont aussi les commerces qui donnent la fonction d'une place, et celle-ci n'ayant pas de commerces, elle ne peut pas être considérée comme telle.

Les rues du bourg ne sont pas considérées comme propres par les participants, alors qu'elles ont du cachet. Les petites rues ont de cachet, elles pourraient être valorisées pour encourager les piétons à se découvrir la place du Fort.

Place de l'église

Ambiance

Située à l'arrière de l'église, cette place est déclarée comme « moche » par beaucoup de participants que ne s'y sentent pas à l'aise et qui ne voit pas un grand intérêt à usiter cet espace. Le bruit de la nationale remonte aussi, ce qui est désagréable - une solution de murs anti-bruit est suggérée.

Usages

Certains participants expliquent avoir connu cet espace sans voiture, quand on pouvait s'y promener. D'autres indiquent qu'elle était aussi et surtout un grand réceptacle des déjections canines. Pour certains encore, cette place a du potentiel et pourrait devenir l'équivalent du jardin de l'évêché à Embrun. Il a de plus une vue ouverte vers le grand paysage et la vallée, elle pourrait être un point de circuit de découverte du patrimoine.

Dans tous les cas, cet espace ne semble pas prioritaire pour les participants à la balade, d'autant plus que le projet de rénovation de l'église va prendre du temps, et que c'est à sa suite qu'un travail sur la place pourrait se faire.

Patrimoine

Le cimetière était avant situé ici puis a été déplacé plus loin.

Place Lesdiguières

Usages et place de la voiture

Une fois encore pour les participants, cette place a évolué vers un parking, alors que c'est la place principale du village, à laquelle les participants sont très attachés. Ils expriment le besoin d'y retrouver des usages conviviaux : s'asseoir sur des bancs autour de la fontaine, manger une pâtisserie, écouter la fontaine couler... Ça a été un lieu de rencontre des générations et ça doit le rester.

La solution de places-minutes est évoquée pour pouvoir garder un accès aux commerces tout en libérant l'espace de la voiture. Certains participants ont envie d'aller plus loin en libérant totalement la place de la voiture, aussi pour sécuriser les déplacements des enfants vers l'école à proximité.

Végétalisation

Les arbres sont très agréables, c'est un espace utilisé l'été pour l'ombre et la fraîcheur de l'eau. Néanmoins, un participant conseille d'ores et déjà de penser au renouvellement des arbres.

Patrimoine

La porte Reveline est un noeud dans la composition des bourgs ancien et nouveau, c'est le principal point de passage qu'il s'agit de réhabiliter et de mettre en valeur (y poser un blason, expliquer sa dimension patrimoniale, etc). La fontaine est aussi un élément important, que l'on ne voit plus à cause des potelets mais qu'il s'agirait de valoriser.

Place de l'office du tourisme

Usages

Par la présence des cafés, cette place est un espace fortement usité. Certains participants considèrent que ce n'est plus une place mais une grande terrasse, et qu'il est dommage de ne pas pouvoir s'y poser tranquillement sans avoir à consommer quelque part (d'autant plus que l'office du tourisme y est situé). Certains participants déplorent le déplacement de la fontaine qui y donnait une douceur agréable. Il y a une difficulté pour identifier et nommer cette place : elle n'est pas appelée place Rouxel comme son nom, mais plutôt place du France (relatif au café qui donne sur la place) ou place de l'office du tourisme.

Ambiances

La place est agréable car située au soleil, le matin pendant l'hiver, mais l'été, les participants préconisent d'y apporter de l'ombre et de la fraîcheur. De manière générale, c'est un espace bien vécu par les participants, qui remplit sa fonction sans en faire trop.

La Grand Rue

Place de la voiture et du piéton

Les participants se souviennent des expérimentations menées de piétonnisation de la grande rue l'été, après la fermeture des commerces. Ils apprécient l'ambiance estivale que cela fait naître, et le fait de pouvoir se promener sereinement, flâner, s'installer à une terrasse dehors, etc. Ce moment piéton n'empêche pas de donner accès aux services (pharmacie, etc) en voiture, ce qui est apprécié par certains. D'autres souhaiteraient étendre cette piétonnisation dans le temps et l'espace. Dans tous les cas, l'ensemble des participants partagent le fait que la voiture prend trop de place dans la rue, empêchant d'autres usages de s'y développer. Pour certains, elle rend l'espace stérile et peu agréable. Des solutions techniques sont évoquées (mettre un sens unique, créer une zone de rencontre, etc).

Usages

La grande rue est utilisée beaucoup parce qu'elle est commerçante, mais les participants expliquent s'y rendre et ne pas être invités à la flânerie, alors même qu'ils pourraient plus y consommer. Bien sûr, c'est aussi là qu'à lieu le marché de Chorges.

Parking Jallut

Stationnement

Les participants ont le sentiment que le parking est toujours plein, mais qu'il pourrait être optimisé. Son remaniement est à penser en lien avec la parcelle adjacente.

Parcelle adjacente

D'après les participants, cette parcelle prend le rôle d'éponge pour le centre-bourg et permet d'infiltrer l'eau avant qu'elle vienne dans le centre. Les murs en pierre sont aussi un élément à garder d'après les participants, car ils font partie de l'identité de la commune. Certains participants comprennent le besoin de construire sur cette parcelle, mais proposent de le faire de manière raisonnable, en aménageant aussi un parc avec des cheminements et des bancs. La rue est en effet très utilisée pour rentrer dans le centre, c'est le chemin de l'école ou celui pour aller chercher son pain. C'est une vraie porte d'entrée dans le bourg, dont il s'agit de prendre soin pour y encourager les usages piétonniers.

Cheminements

Le chemin piétonnier entre la D69 et la route du Moulin, emprunté lors de la balde, est apprécié par les participants car il permet une transversale peu possible ailleurs et il est éclairé la nuit. Néanmoins, on trouve quelques déjections canines malgré les sachets mis à disposition par la mairie.

Place du Champ de Foire

Activités

Le Champ de Foire est le lieu des équipements à Chorges. Il fait partie du bourg à part entière, et on y vient pour faire une activité, parce que c'est facile d'accès en voiture. Certains s'y garent pour se rendre dans le centre. C'est d'ailleurs plus considéré comme un parking que comme une vraie place. Les sens de circulation n'étant pas très définis, cela peut parfois s'avérer dangereux. Des participants déplorent qu'il n'y ait aucun aménagement pour les piétons ou les cyclistes.

Les équipements qui l'entourent sont très utilisés : le parc des Moulettes, la crèche, le citystade, le jardin d'enfants... Il y a une distribution de légumes en direct du producteur et aussi des camping-cars qui s'y garent.

Le débat mouvant



Faire un débat mouvant consiste à soumettre une proposition à un groupe, puis à demander aux participants de prendre physiquement position pour ou contre elle, en allant d'un côté ou de l'autre de la salle, correspondant à l'affirmation ou à la négation. Après avoir laissé un temps de réflexion pour élaborer des arguments, on lance le débat avec la règle suivante : formuler des arguments pour expliquer sa position et changer de « côté » si les arguments de l'autre camp sont convaincants. L'intérêt du débat mouvant réside dans la matérialisation physique du positionnement des participants, et dans l'obligation de choisir un camp. Alors qu'il est impossible de connaître les avis des participants dans un débat classique, le débat mouvant contraint chacun à donner son avis, au moins de façon non verbale, et à considérer les avis des autres.

Cinq questions ont été posées lors de ce débat-mouvant. Elles avaient comme objectif d'aborder collectivement les thèmes suivants :

- identité de la commune dans son territoire (Chorges est-elle un village, un bourg, une petite ville ? Est-elle une centralité ou un bourg d'équilibre entre Gap et Embrun ? Qu'est ce qui fait Chorges : son caractère de centralité commerçante ? son histoire et son patrimoine ? les liens sociaux, activités, équipements, associations...?)
- patrimoine
- mobilités, accessibilités, liens avec l'extérieur (utilisation des parkings, place de la voiture, déplacements en mode doux, etc)
- centralité (quels sont les espaces publics dans lesquels on a envie de passer du temps ? où se retrouve-t-on entre voisins, pour célébrer un événement ou boire un verre ?, etc)



Je n'aurai jamais habité
Chorges si ce n'était pas
aussi bien placé

Beaucoup de participants sont **tout à fait d'accord** avec cette affirmation : Chorges est située dans la plaine, en milieu ouvert, pas tout à fait dans les montagnes et c'est ceci qui est apprécié. Au niveau de l'emploi - on est à mi-chemin entre Gap et Embrun, ce qui est plaisant. C'est aussi situé à un carrefour, accessible en train et en vélo. Et puis, les participants disent profiter de la proximité du lac et la possibilité d'y aller à vélo.

D'autres participants, moins nombreux, s'inscrivent en faux de cette affirmation : ils apprécient le village pour ce qu'il est, car il est beau, il y a de quoi se promener, et des écoles et commerces. Pour certains, c'est un village avec beaucoup de souvenirs de famille, de patrimoine et d'interconnaissance appréciée.

Finalement, c'est un village qui se définit d'abord par son emplacement et par son environnement, mais son aspect villageois dynamique est apprécié : « on y vient pour l'environnement, mais on y reste pour la vie du village ».

Pour la grande majorité des participants, le terme « patrimoine » fait d'abord référence au patrimoine naturel et non au patrimoine bâti. Pour un habitant, le paysage n'est pas patrimoine. Néanmoins, il fait partie des raisons pour lesquelles on s'installe dans un territoire. Alors, s'il s'agit du patrimoine naturel, les participants sont presque tous en accord avec l'affirmation proposée : ils parlent toujours du patrimoine naturel, du lac, de la montagne, de la vue, des promenades : "il y a tout et il fait beau". Le territoire qui entoure la commune est en effet riche d'après les participants de ses chemins forestiers, de sa diversité d'activités qui peuvent satisfaire les familles, les personnes âgées ou les grands sportifs, de la possibilité de faire du vélo, de sa biodiversité, etc..

Quand je parle de
Chorges à mes amis, je
parle d'abord de son
patrimoine

En second plan, quelques participants soulignent que le patrimoine bâti caturige est quand même plaisant : l'église, la place du fort (sans voitures), la fontaine place Lesdiguières (à valoriser en l'illuminant...), la porte Reveline, etc. Quelques participants déplorent la dépréciation progressive du patrimoine : « avant on lisait mieux la structure du village, aujourd'hui on a perdu la lecture des lignes de toitures qui avaient de l'allure » La porte d'entrée est le dernier vestige des remparts de la ville. Finalement, presque tous sont d'accord pour déclarer que même s'ils ne parlent pas du patrimoine bâti, ils aimeraient bien, cela pourrait effectivement devenir un atout pour la commune (qui pour l'instant, même sur le site web, n'en fait pas beaucoup état). Ils déplorent aussi en grande majorité ne pas assez bien le connaître, et ne pas pouvoir ainsi le valoriser à leur tour.

La question de la végétalisation du village, du patrimoine naturel dans l'enceinte bâtie est aussi à ne pas négliger d'après certains participants : augmenter la capacité d'accueil du village ne veut pas dire bétonner, il s'agit aussi de prendre soin davantage de la végétalisation et de plus planter.

**À Chorges, c'est dans
la grande rue que je
passe la plupart de mon
temps**

Certains participants partagent le fait qu'ils passent beaucoup de temps sur ce qu'ils appellent « la zone au milieu », c'est-à-dire la section commerçante de la rue : c'est un point de rassemblement pour eux. Pour d'autres, elle remplit sa fonction de rue commerçante mais c'est tout : la faible qualité de l'espace pour un piéton est reponsable du fait qu'ils ne flânent pas dans la grande rue, alors qu'ils apprécieraient pouvoir le faire si l'espace était plus agréable, plus partagé avec la voitures. Pour les modes doux, d'après le peu d'utilisateurs présents dans la salle « c'est un enfer, car il n'y a pas d'espace dédié, elle n'est pas adaptée ». Pour d'autres encore, les trottoirs sont vraiment inconfortables, la partie ombragée de la rue ne donne pas envie d'y aller, les terrasses ne sont pas bien valorisées. Néanmoins, tous partagent le fait que le marché du dimanche est un moment de sociabilité et de rencontre important dans la vie du village, particulièrement au croisement avec la place Lesdiguières, qui est au soleil.

A propos de lieu de rassemblement, d'autres existent dans le village : le four à pain, la zone de covoiturage, Chanteloube l'été, le grand logis, le café de France le matin ou encore la médiathèque.

Pour certains participants, le parking du Grand Logis étant souvent plein, ils ne trouvent pas où se garer. Cependant, beaucoup de personnes présentes dans la salle pratiquent le centre-ville à pied et n'ont donc pas besoin de se garer. Un commerçant et des participants expliquent se garer sous les platanes, ou parfois, l'hiver, devant les commerces. Pour d'autres encore, le parking des écoles et celui du Champ de Foire sont facile d'accès, à une distance acceptable - on peut donc s'y garer puis tout faire à pied. Tous sont d'accord pour dire que l'été, le stationnement est plus tendu.

Certains partagent le fait qu'ils aimeraient bien venir dans le centre-bourg à pied ou à vélo, mais que son accès est difficile et/ou dangereux depuis les hameaux, particulièrement pour les enfants. Le stationnement cycles est aussi inexistant dans le centre, les personnes utilisent les barrières qui ne sont pas faites pour ça.

**Quand je viens dans
le centre, je trouve
toujours à me garer**

Le sujet de la piétonnisation du centre-ville revient dans la conversation : certains disent qu'elle serait agréable toute la journée, d'autres seulement le soir après la fermeture des commerces par crainte de la perte de la vie commerçante. Pour d'autres, c'est bien cette piétonnisation qui rendrait le centre-ville plus attractif. Évidemment, la question des livraisons est à anticiper. D'après les partisans d'une forte piétonnisation, cela permettrait de rendre la grande rue plus tranquille, plus décontractée et permettrait aux passants d'être plus à l'aise, de prendre son temps, de regarder les vitrines et ainsi d'aller plus loin que la course utile. Pour ces personnes, ce qui tue les centres-ville ce sont les galeries commerçantes dans les zones commerciales, la question de l'intérêt du développement de la zone commerciale à Chorges est donc posée. Le type de commerces est aussi à réfléchir dans la commune, la laverie par exemple était avant très utilisée l'été par les touristes et incitait à consommer dans le village.

En résumé

La balade et le débat ont été complémentaires dans les sujets qu'ils ont permis d'aborder. De manière générale, l'ensemble des participants apprécie Charges d'abord **pour son environnement** mais déplorent tout de même que son **patrimoine bâti** et vernaculaire ne soit pas assez mis en valeur : fontaines, plan de la commune, etc...

Au-delà de ces sujets, quelques thématiques importantes aux yeux des participants reviennent régulièrement dans les conversations :

- la fonction de la **place du Fort**, à laquelle les participants sont attachés, et qu'ils imaginent comme stratégique dans le réseau d'espace public : elle doit être un espace structurant, une destination en tant que telle, une vitrine pour valoriser le patrimoine caturige.
- la piétonnisation de la grande rue : comme souvent, deux camps s'opposent ici, même si le dialogue et les discussions à ce sujet sont fluides. Beaucoup expliquent que la voiture prend trop de place et **rend la rue désagréable**, d'autres, moins nombreux, craignent la **baisse de l'activité commerciale s'il y a piétonnisation**. Un entre-deux est sûrement possible, sachant que **tous les participants portent fortement l'apaisement de la grande rue**.



Merci à tous les participants à cet atelier, pour la qualité d'écoute et les débats instructifs.

Prochain rendez-vous mercredi 12 avril, pour une découverte des scénarios suivi d'échanges. La forme de la concertation est encore à définir, mais retenez d'ores et déjà cette date !